

TS2E

La lettre Travail, Solidarités, Économie, Emploi

Actualités

Prévention des accidents du travail : lancement d'une campagne de contrôles



Chaque année, environ 28 000 accidents de travail avec arrêt surviennent en Bourgogne-Franche-Comté. Bien que le nombre d'accidents reste stable, leur gravité augmente, causant la mort de 15 à 20 travailleurs par an. Face à ces chiffres, il est crucial que les entreprises tirant les leçons d'un accident du travail prennent des mesures de précaution appropriées pour éviter que cela ne se reproduise.

Afin d'encourager les entreprises à adopter une culture de prévention, le Ministère du Travail lance une campagne de contrôles nationale entre juin et octobre 2024. Elle portera sur la prévention des accidents du travail, notamment dans les secteurs à risques

comme le BTP, le transport routier, les travaux forestiers, et l'hébergement social et médical.

Dans chaque département, les inspecteurs procéderont à des contrôles pour vérifier que les entreprises ont mis en œuvre des mesures efficaces de prévention afin d'éviter que des accidents ne surviennent. Ils vérifieront également que les représentants du personnel ont été associés à la démarche et que des mesures d'accompagnement et de maintien dans l'emploi des victimes d'accident du travail ont été mises en œuvre.

À la fin de la campagne, une évaluation sera menée pour mesurer l'impact des actions entreprises. Le Ministère du Travail publiera une synthèse des résultats.

Pour plus d'information, le [document de présentation de la campagne](#). Il rappelle notamment, les obligations des entreprises après la survenance d'un accident, ainsi que le rôle des représentants du personnel.

Informations

Un service en ligne pour les employeurs et les lycéens



À partir de 2024, un stage d'observation en milieu professionnel obligatoire est mis en place pour les élèves de seconde. Du 17 au 28 juin prochains, les lycéens en classe de seconde générale et technologique devront effectuer un stage d'observation de deux semaines en milieu professionnel.

Entreprises, administrations, collectivités territoriales et associations sont invitées à déposer leurs offres de stage sur la [plateforme 1jeune1solution](#) où les lycéens ont désormais la possibilité d'effectuer leurs recherches et postuler en ligne.

Pourquoi proposer une offre de stage ?

- Faire découvrir vos métiers ;
- S'engager de manière citoyenne ;
- Renforcer votre attractivité ;
- Valoriser vos collaborateurs.

Participez à cet effort collectif !

En savoir plus : [brochure employeurs/stage sde seconde](#)



Vos premiers pas en entreprise ne doivent pas être les derniers. Pensez sécurité !

Santé au travail : mémento à destination des employeurs accueillant des jeunes en formation professionnelle

Afin d'encourager des gestes et des comportements sûrs au travail le plus tôt possible et en amont de l'entrée dans le milieu professionnel, les ministères du Travail, de l'Agriculture et de l'Éducation nationale, avec l'appui de l'expertise de l'Institut national de recherche en santé au travail (INRS) et de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), ont conçu un mémento à destination des employeurs accueillant des jeunes en formation professionnelle.

Au-delà du cadre législatif et réglementaire relatif aux obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail, ce document synthétique et visuel vise à diffuser les messages clés en matière de santé et sécurité au travail avant et lors de l'arrivée du jeune en formation professionnelle.

Il identifie les bonnes pratiques et les bons réflexes à adopter, pour accompagner les jeunes dans leurs premiers pas en milieu professionnel.

[Le mémento](#)

Apprentissage : cycle de webinaires du 26 mars au 2 juillet, tous les mardis de 12h à 12h30

Comment bénéficier de l'aide financière de l'État pour l'embauche d'un apprenti ? Comment être aidé dans son recrutement en apprentissage ? Comment intégrer un apprenti dans l'entreprise ? Quel est le rôle des acteurs de l'apprentissage ?

Employeurs, participez au cycle de webinaires sur l'apprentissage organisé par le ministère du Travail, de la Santé et

des Solidarités, pour avoir les réponses à toutes vos questions.

Pour voir les replays et vous inscrire aux prochains webinaires, c'est [ici](#)

Également disponible sur le site du ministère du travail :

[Questions-réponses sur l'apprentissage](#)

■ Appels à projets - Programmes

Appel à projets «Innov'Eau»

Doté d'une enveloppe de 100M€, cet appel à projets ambitionne d'anticiper la transition hydrique en soutenant l'innovation en France selon les axes suivants :

- Agir sur la gestion de la ressource naturelle pour adapter nos systèmes au changement climatique ;
- Économiser la ressource : sécuriser l'acheminement en limitant efficacement les pertes hydriques et agir sur les usages de l'eau ;
- Renforcer le traitement pour améliorer durablement la qualité de l'eau et des milieux ;

- Développer le numérique et la donnée au service de la gestion de la ressource.

Il est possible de répondre à une ou plusieurs de ces priorités thématiques dans un même projet.

Cet appel à projets s'adresse aux entreprises et laboratoires, qui pourront proposer des projets mono-partenaires ou collaboratifs.

Le cahier des charges est accessible sur la [plateforme de l'ADEME](#)



Appel à projets «Industrie du vélo»

Produire en France les vélos de demain et leurs équipements.

La première relève, dotée d'un budget de 20M€, vise à soutenir la filière industrielle pour :

- Permettre d'assembler 1,4 million de vélos par an, à l'horizon 2027, et au moins 2 millions de vélos par an, à l'horizon 2030 ;
- Maîtriser la conception et l'industrialisation de composants du vélo (batterie, cadre, fourches, transmission, freins, ...)
- Accélérer les investissements de transformation des fabricants et

accroître un tissu industriel créant des emplois d'avenir ;

- Accélérer la transition vers des procédés industriels, matériaux, fonctions et sites de production plus durables.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du plan « Vélo et marche 2023-2027 ». Il confirme la volonté de la France de soutenir l'innovation et de structurer la filière économique complète du vélo, de l'assemblage au recyclage.

Le cahier des charges est accessible sur la [plateforme de l'ADEME](#)

Lancement de l'appel à projets
« Industrie du vélo »